**Programme de la Contribution Tdh 2017-2020 / Plan Stratégique 2016-2020**

**Indicateurs des résultats du Programme**

**[Programme] :** S’attaquer au travail des enfants

**[Résultat] R3.** A travers le plaidoyer en Suisse et à l’étranger, Terre des hommes contribue au mouvement mondial contre le travail des enfants, et donne aux enfants l’opportunité d’exprimer leurs besoins et opinions.

|  |  |
| --- | --- |
| **Indicateur (Titre)** | **3.1 Participation des enfants**Niveau d’intégration des besoins et demandes des enfants travailleurs et à risque d’exploitation, dans les activités de plaidoyer de Tdh (à l’international, auprès de l’OIT, des décideurs, des organisations de la société civile). |
| **Definition** | * **Intégration:** Inclusion de tout ou partie des positions, des points de vues et des déclarations des enfants travailleurs au travers des canaux choisis pour les activités de plaidoyer (rapports, articles, discours, prise de position, témoignages, etc.)
* **Plaidoyer:** Il s’agit d’un moyen afin de chercher à apporter un changement positif dans la vie des enfants. C’est un processus délibéré, basé sur la démonstration de preuves, afin d’influencer directement ou indirectement les décideurs, les parties prenantes et les publics pertinents, pour aider et mettre en œuvre des actions qui contribuent à l’accomplissement des droits des enfants.[[1]](#footnote-1)
* **Enfants travailleurs:** Afin de collecter les expériences de travail d’une grande variété d’enfants, une définition inclusive du “travail des enfants” est nécessaire. Ainsi, le “travail des enfants est une activité menée à des fins économiques ou pour aider la famille, des proches ou des communautés; activité basée sur des efforts physiques ou mentaux, payée ou non, au sein ou en dehors des familles, dans le secteur formel ou informel, fait volontairement ou sous la contrainte, sur la base d’un contrat ou en tant que travailleur indépendant, pendant quelques heures par semaine ou à plein temps quotidiennement.”[[2]](#footnote-2)
* **Enfants exposés au risque du travail des enfants :** Enfants qui ne travaillent pas, mais du fait de leur vulnérabilité économique ou sociale, pourraient avoir recours au travail comme mécanisme d’ajustement pour y faire face.
* **Besoins et demandes:** Les enfants sont les mieux placés pour exprimer leurs besoins et demandes concernant leur accès à la protection et au développement, et générer une réflexion innovante. Ils ont le droit d’être écoutés pour tous les problèmes les affectant (art. 12 Convention relative aux droits de l’enfant). Ainsi, il est crucial d’écouter et de prendre en compte les besoins et demandes des enfants travailleurs – notamment leurs préférences de travail, les motivations et raisons pour lesquelles ils travaillent, ce qu’ils pensent qu’ils ne peuvent pas faire, les risques et les facteurs de protection qu’ils identifient, les messages clés qu’ils associent à cela à l’intention des parties prenantes impliquées, etc.
 |
| **Que mesure l’indicateur exactement ?**  | **Intérêt:** Mesurer la capacité de Tdh à mettre en œuvre une approche participative et inclusive, et communiquer les positions des enfants collectées dans ses diverses activités de plaidoyer – lorsque cela est possible et apporte une valeur ajoutée. **Limites:** Ces indicateurs ne mesurent pas l’impact de la participation des enfants dans les activités de plaidoyer de Tdh, ni le succès de ce type d’activités. De plus, aider les enfants à s’exprimer implique de renforcer leur émancipation/ autonomisation. Cependant, cet indicateur ne mesure pas la perception que ces enfants ont du fait qu’ils soient émancipés. |
| **Unité et désagrégation**  | **Unité:** Niveau d’intégration**Désagrégation:** Pour les enfants impliqués: Genre, âge (6-12; 13-17), formes de travail  |
| **Modalités de calcul** | Le niveau d’intégration des avis des enfants dépend du rôle des enfants dans le développement des stratégies de plaidoyer. D’après Tdh, les enfants peuvent être:(0) Pas consultés(1) Sources d’information: Les enfants peuvent être une source d’information passive; ils sont capables de s’exprimer dans des espaces sécurisés, mais ils ne sont pas aidés à cela, ni autonomisés par des activités spécifiques. (2) Conseillers: Des consultations avec les enfants ont été organisées afin d’écouter leurs suggestions. Des activités de renforcement des capacités ont été menées pour responsabiliser les enfants travailleurs. (3) Analystes: Une approche participative forte a été mise en œuvre. Les enfants ont été consultés, ils ont débattu et commenté les résultats finaux de la campagne de plaidoyer.(4) Porte-parole: Les enfants sont les acteurs de la campagne de plaidoyer à travers des initiatives conduites par les enfants. NB: Un bon processus de renforcement de capacités/ de responsabilisation est essential pour encourager une véritable participation de la part des enfants. Ceci n’est pas encore mesuré, mais un outil sera développé dans le futur pour combler cette lacune.  |
| **Baseline**  | n/a |
| **Collection des données, sources et méthodes** | **Sources:** Enfants; documents relatives à la campagne de plaidoyer; rapports de projets**Méthodes:** Questionnaires/interview avec les enfants; Evaluation faite par l’équipe du programme Lutte contre l’exploitation des enfants |
| **Outil de collecte de données** | Revue documentaire |
| **Fréquence et périodicité** | La consolidation des données devrait être faite chaque mois et communiquée au niveau régional ainsi qu’au siège. |
| **Rôles et responsabilités** | * Conception de l'outil : Conseiller du programme Lutte contre l’exploitation des enfants
* Collecte de données : Conseiller du programme Lutte contre l’exploitation des enfants au niveau du siège ; coordinateur régional au niveau régional, délégués au niveau local
* Analyse des données : Conseiller du programme Lutte contre l’exploitation des enfants
* Validation et commentaires : Responsable du Conseiller du programme Lutte contre l’exploitation des enfants
 |
| **Problèmes de qualité des données** | Le risque de biais est élevé lorsque l’évaluation de la qualité d’une intervention est faite par l’équipe en charge de la mettre en œuvre. Elle pourrait être tentée d’évaluer très positivement le niveau d’intégration des positions des enfants. * Dans la mesure du possible, procéder à une vérification croisée avec des collègues.

Les enfants participant aux activités de plaidoyer doivent être représentatifs. Ils doivent refléter la diversité des enfants et des relations au travail. Des adultes bien intentionnés peuvent être tentés d’influencer les enfants à s’exprimer d’une certaine manière, ou alors les enfants peuvent essayer de dire ce qu’ils pensent que les adultes veulent entendre. Une rigoureuse méthodologie de recherche participative étape après étape doit être appliquée pour s’assurer que les enfants construisent une méthode de pensée indépendante, et sont capable de la communiquer avec certitude et sécurité.  |
| **Plan d’analyse des questions** | Cet indicateur offre l’occasion de réfléchir sur les questions suivantes dans les rapports narratifs semestriels :* Tdh a-t-il été en mesure de mobiliser les enfants afin que ceux-ci expriment leurs besoins et demandes?
* Tdh a-t-il développé et adapté une méthodologie de participation qui rende les enfants capables de faire entendre leur voix quant à leurs préoccupations ?
* Tdh est-il en mesure de communiquer honnêtement les besoins et les demandes des enfants ?
* Tdh est-il capable d’influencer les décideurs politiques avec les points de vue des enfants ?
 |
| **Resources** | Ressources humaines :* Coordinateur régional du programme Lutte contre l’exploitation des enfants (1 jour/mois pour tous les indicateurs du résultat 3)
* Conseiller du programme Lutte contre l’exploitation des enfants (2 jours/mois pour tous les indicateurs du résultat 3)
* Responsable du programme Lutte contre l’exploitation des enfants (1 jour/mois pour tous les indicateurs du résultat 3)
 |

1. <http://www.time-to-talk.info/en/advocacy/> [↑](#footnote-ref-1)
2. Definition of the Time to Talk campaign [↑](#footnote-ref-2)